

# GAUDREVILLE-LA-RIVIÈRE

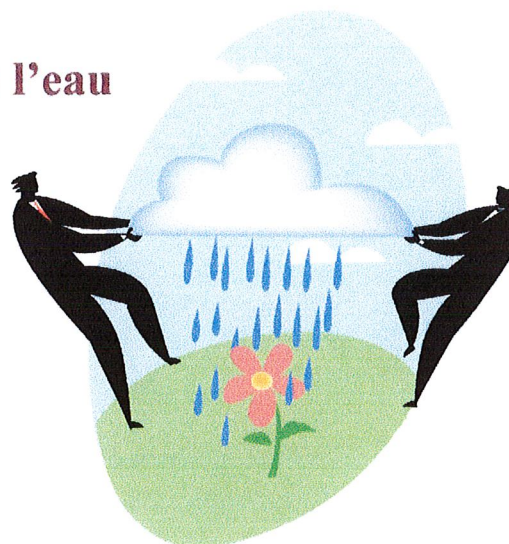




## Mesures de limitation de l'usage de l'eau

Constatant le franchissement du seuil de vigilance en cas de sécheresse, le Préfet de l'Eure a pris un arrêté prescrivant des mesures coordonnées de surveillance, de limitations ou d'interdictions provisoires des usages de l'eau sur la rivière Iton et ses affluents.

**Notre commune est concernée par cet arrêté.**



Les limitations d'usage s'appliquent à tous, particuliers, entreprises, services publics et collectivités. A l'exception des prélèvements destinés directement à la prévention ou à la lutte contre les incendies.

Des campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables mais, en revanche, **sont interdits** :



- le lavage des véhicules en dehors des stations professionnelles de lavage
- l'irrigation agricole, quelle que soit l'origine du prélèvement (cours d'eau, nappe d'accompagnement, nappe souterraine, réseau d'eau potable ...), est interdite quotidiennement entre 10 heures et 20 heures.
- la même limitation quotidienne est appliquée aux arrosages des espaces verts, des terrains de sport ...



Le chef de la France Libre  
selon le crayon de l'un de ses soldats

**65ème ANNIVERSAIRE**

**18 JUIN 1940**

**LES MAIRES**  
de

**La Bonneville, Aulnay, Glisolles, Gaudreville**

**VOUS INVITENT**

**A LA CEREMONIE AU MONUMENT AUX MORTS**

**De GAUDREVILLE LA RIVIERE**

**RASSEMBLEMENT à 11 HEURES 15 à la MAIRIE**

—  
**Dépôt d'une Gerbe : Lecture du Texte Intégrale du**

**GENERAL DE GAULLE .**

**Par Monsieur Jacky CRESTEY , Maire Adjoint de Gaudreville la Rivière**

—  
**Venez Nombreux en Mémoire de cet Evènement.**

**Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur offert par la Mairie**

**De Gaudreville la Rivière**



SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE  
de GAUDREVILLE-LA-RIVIÈRE  
27100 CONCHES-EN-DUCHE

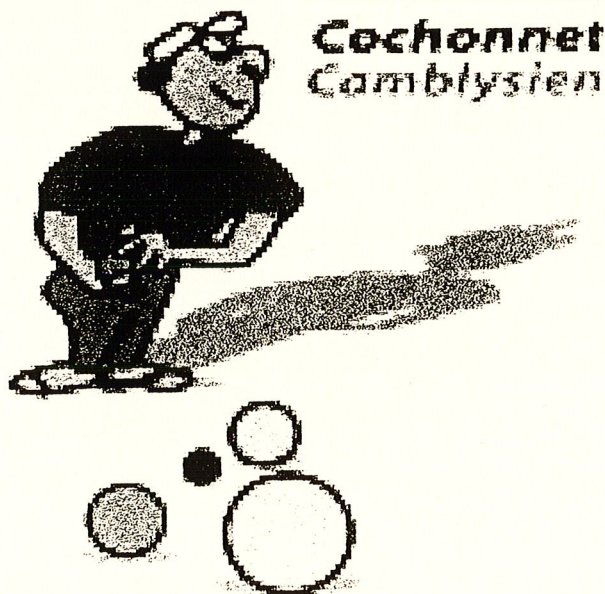
# GAUDREVILLE LA RIVIERE

## *Concour de pétanque en doublette*

**SAMEDI 18 JUIN 2005**

*Terrain près de l'étang des grands riants*

*Inscriptions à partir de 13 h 30 sur place*



*Organiser par l'association de chasse de Gaudreville la rivière*



# Grand Feu

## de Saint-Jean



Lors de la réunion du 17 mai dernier, le comité des fêtes a décidé de surseoir cette année au repas qui était traditionnellement organisé dans le cadre du feu de la Saint-Jean.

Dégustation de pâtisseries et consommation au bar vous permettront néanmoins d'attendre en musique l'embrassement du bûcher.

Nous vous attendons nombreux, sur le terrain de l'étang, à 21 h 45,



**samedi 25 juin**





# Centre Social - Mje

4, rue Sainte-Foy  
BP 19 - 27190 CONCHES  
Téléphone : 02 32 30 23 15  
Télécopie : 02 32 30 73 89

## INFORMATION CENTRE DE LOISIRS

### JUILLET - AOUT 2005

\*\*\*\*\*ENFANTS DE 3 A 12 ANS\*\*\*\*\*

Date : Du Lundi 4 Juillet au Vendredi 26 Aout 2005  
Tarif : De 3.50 € à 14.70 € par jour et par enfant en fonction des ressources mensuelles et du nombre d'enfants dans la famille.  
Horaires d'Activités : De 9H00 à 17H00  
Accueil du matin et du soir : De 7H15 à 9H00 et de 17H00 à 18H15  
Tarif : 0.80 € pour chaque accueil

### Camps JUILLET

Age : 5 à 6 ans  
Date : Du mardi 26 juillet 2005 au jeudi 28 juillet 2005  
Lieu : Base de Loisirs de LA BONNEVILLE SUR ITON (27)  
Activités : Equitation poney, baignade et autres activités organisées par les animateurs.  
Tarif : Voir tarif ci-dessus auquel s'ajoute un supplément de 20 €.

\*\*\*\*\*

Age : 7 à 9 ans  
Date : Du lundi 25 juillet 2005 au vendredi 29 juillet 2005  
Lieu : BLONVILLE SUR MER (14)  
Activités : Equitation, baignade, découverte du milieu marin et autres activités organisées par les animateurs.

Tarif : Voir tarif ci-dessus auquel s'ajoute un supplément de 50 €.

\*\*\*\*\*

Age : 10 à 12 ans  
Date : Du lundi 18 juillet 2005 au samedi 23 juillet 2005  
Lieu : Base de PONT D'OUILLY (14)  
Activités : Kayak sur rivière, escalade, tournois sportifs en soirée.  
Tarif : Voir tarif ci-dessus auquel s'ajoute un supplément de 60 €.

### Camp AOUT

Age : 6 à 8 ans  
Date : Du lundi 22 août 2005 au mercredi 24 août 2005  
Lieu : Base de Loisirs de LA BONNEVILLE SUR ITON  
Activités : Equitation poney, baignade et autres activités organisées par les animateurs.  
Tarif : Voir tarif ci-dessus auquel s'ajoute un supplément de 20 €.

\*\*\*\*\*

Age : 9 à 12 ans  
Date : Du mardi 16 août 2005 au samedi 20 août 2005  
Lieu : BLONVILLE SUR MER (14)  
Activités : Equitation, baignade, découverte du milieu marin et autres activités organisées par les animateurs.  
Tarif : Voir tarif ci-dessus auquel s'ajoute un supplément de 50 €.

\*\*\*\*\*AUTRES RENSEIGNEMENTS\*\*\*\*\*

ADHESION ANNUELLE : 5.50 € par enfant (hors communauté : 11,00 €)

### PERMANENCES POUR LES INSCRIPTIONS :

Lieu : Centre Social/M.J.C. de CONCHES  
Jours : LUNDI 6 JUIN de 16H00 à 18H30  
JEUDI 9 JUIN de 16H00 à 18H30  
SAMEDI 11 JUIN de 9H30 à 12H00  
MARDI 14 JUIN de 16H00 à 18H30  
MERCREDI 15 JUIN de 16H00 à 18H30  
VENDREDI 17 JUIN de 16H00 à 18H30  
SAMEDI 18 JUIN de 9H30 à 12H00

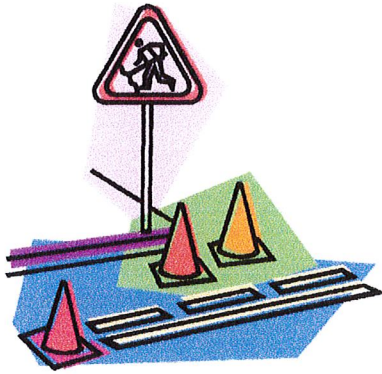
**SANS INSCRIPTION PREALABLE, VOTRE ENFANT NE POURRA PAS ETRE ACCUEILLI AU CENTRE DE LOISIRS**

\*\*\*\*\*EN VENANT INSCRIRE LES ENFANTS, SE MUNIR DE : \*\*\*\*\*

- Justificatifs de revenus (3 derniers bulletins de salaires, pensions alimentaires)
- Le livret de famille
- Règlement total du séjour (en deux chèques)
- Si vos enfants sont déjà adhérents, vous munir de vos cartes 2004/2005.

*Pour les familles dont les revenus sont faibles, une aide financière peut-être envisagée.  
Vous en faire part.*





## TRAVAUX de VOIRIE

### Rue des Boscherons

Les travaux de voirie programmés de longue date, aux Boscherons, vont débiter très bientôt.

Compétence de la Communauté de Communes du Pays de Conches, ces travaux consistent en l'élargissement de la chaussée dans le virage (où des déplacements de poteaux ont déjà été réalisés) afin de faciliter la circulation et notamment le passage du car de transport scolaire.

**Le chantier va être ouvert le <sup>27</sup>4 juillet <sup>août</sup> prochain et devrait durer 3 semaines.**

A cette occasion, des restrictions de circulation vont être mises en place, non sans causer quelques désagréments aux usagers que nous vous demandons d'excuser par avance.

En effet, à partir de cette date, **la circulation sera interdite, en semaine, de 8 heures et 12 heures et de 13 heures 30 à 17 heures.**

